

PLR

Les Libéraux-Radicaux

VILLENEUVE
▶ DEMAIN

Élections communales

7 mars 2021



Marcel Rechsteiner

Corinne Ingold

Marie-Claude Pellet

à la Municipalité

Expérience & compétences

www.plrvilleneuvehautlac.ch



Les travaux du Conseil communal sont complexes. Son premier rôle est de valider toutes les dépenses communales, dans le cadre du budget et de préavis. Son second est de surveiller la gestion de la commune par la Municipalité et accompagner son action par le biais d'initiatives ou d'interpellations. Il dispose également de prérogatives en matière de réglementation communale et de plans d'affectations.

Vos candidats au Conseil communal

Corinne Ingold

Syndique, juge au Tribunal d'arrondissement

Marie-Claude Pellet

Cheffe de projets certifiée, présidente du Conseil communal

Marcel Rechsteiner

Ingénieur HES en construction bois, conseiller communal

André Baumann

Ancien responsable Poste de Vevey, conseiller communal

Patrick Borloz

Technicien menuisier, conseiller communal

Florent Brandani

Étudiant en informatique de gestion HEG, conseiller communal

Valentin Brandani

Administrateur PPE, resp. NetLéman, conseiller communal

Battiste Briatico

Chef d'entreprise, autocariste, conseiller communal

André Glappey

Chef d'entreprise, électricien, conseiller communal

Pascal Rabl

Chef d'entreprise, spéc. immobilier, conseiller communal

Nicolas Riesen

Entrepreneur en transports, master HEC, conseiller communal

Lionel Turrian

Entrepreneur, maître-paysagiste, conseiller communal

Patrick Bürgin

Economiste, directeur Ass. Touristique Aigle-Leysin-Mosses

Thomas DuBois

Étudiant en physique EPFL

Yves Dubuis

Cadre administration fiscale, commandant SDIS Haut-Lac

Christian Müller

Ingénieur HES en géomatique, anc. municipal de Veveytaux

LISTE 2



Eddy Bertholet

Vigneron, conseiller communal



Julien Bobst

Resp. de ventes, ing. HES
génie électrique, cons. communal



Aurélien Clerc

Resp. d'agence d'assurances,
député, conseiller communal



Rosalba Feignon

Entrepreneure, assessseure,
conseillère communale



Bekim Ahmedi

Conducteur de machines,
CFC mécanicien poids-lourds



Yann Bertholet

Vigneron, CFC bûcheron,
président Jeunesse de Chessel



Cedric Pope Krähenbühl

Avocat

Les 23 candidats PLR détiennent les qualités et compétences nécessaires pour mener à bien ce travail important pour l'avenir de notre Commune. Ce sont des personnes investies dans la vie locale villeneuvoise, venant d'horizons différents mais partageant les valeurs PLR essentielles de liberté et de cohésion.

Ils œuvreront avec diligence et sérieux au sein du Conseil communal et des différentes commissions. Ce seront surtout des personnes qui demeureront à votre écoute au long des cinq années à venir et qui agiront comme relais de vos souhaits et préoccupations.

Le groupe PLR au Conseil communal s'engage à

- Veiller à des finances communales saines et éviter toute hausse d'impôts
- Lutter contre la bureaucratie, améliorer la transparence et la communication de l'action communale
- Défendre les projets améliorant concrètement le quotidien des Villeneuvois :
 - un meilleur système de gestion des déchets,
 - la mise en place de caméras de surveillance dans les lieux publics,
 - des incitations sous forme de subventions énergétiques et de participations aux abonnements de transports publics pour les jeunes en formation,
 - des solutions régionales pour réduire le trafic de transit au bord du lac
- Proposer des visions stratégiques claires en matière de
 - soutien à l'économie locale,
 - infrastructures associatives et sportives,
 - sécurité publique,
 - politique touristique,
 - organisation scolaire.

Villeneuve demain, c'est avec vous que nous la bâtirons !

Votez la liste PLR compacte !

Aurélien Clerc & Nicolas Riesen,
chefs de campagne

Vos candidats à la Municipalité



Corinne Ingold

mariée, 1 fille, Syndique,
Juge au Tribunal d'Arrondissement



Marie-Claude Pellet

mariée, Présidente du Conseil communal
et de la Commission d'intégration,
cheffe de projets certifiée



Marcel Rechsteiner

marié, 2 enfants, conseiller communal, membre
de la Commission de gestion, ingénieur HES en
construction bois et chef d'entreprise

Villeneuve demain, c'est assurer des finances communales saines et des places de travail !

A l'aube de cette nouvelle législature, de **nombreux enjeux** attendent Villeneuve, que ce soit en termes de création de logements, de redynamisation de notre bourg ou de construction de nouvelles infrastructures destinées à la population - collège et salle de gym pour nos enfants, déchèterie efficace, locaux adéquats destinés à la jeunesse et aux sociétés locales, maison de commune fonctionnelle pour assurer des services de qualité. Ces réalisations à venir sont capitales pour **accroître le cadre de vie** et le dynamisme de notre belle Commune. Ces investissements ne pourront se faire que si la Commune garde sa ligne de **gestion rigoureuse**, lui permettant de conserver un taux d'impôt (67.5) parmi les plus bas de l'Est Vaudois. Augmenter les impôts en cette période si troublée n'est soutenable ni pour les citoyens ni pour les entreprises.

Améliorer les infrastructures est aussi un moyen de **soutenir l'économie** et d'assurer des emplois. Les zones industrielles et commerciales doivent être repensées pour continuer à attirer des entreprises et garantir ainsi des places de travail. Il faut permettre à des activités tertiaires ou à forte valeur ajoutée de s'implanter sur le territoire communal et leur assurer un cadre agréable leur offrant la possibilité de se développer. Un groupe de réflexion constitué avec les partenaires économiques locaux est nécessaire pour que des mesures coordonnées et proactives soient conduites, dont une modification de l'affectation et une amélioration des infrastructures et espaces publics.

Villeneuve demain, c'est offrir un second souffle à notre bourg et promouvoir un développement urbanistique de qualité !

Le Bourg de notre petite ville se doit d'être **accueillant et attractif**, avec accès aux commerces de façon multimodale. La primauté devrait être donnée aux piétons (zone 20km/h), en maintenant les places de parc actuelles. En parallèle, il sera nécessaire de créer des **places de stationnement** de moyenne et longue durée en périphérie directe du Bourg. Ces parkings sont essentiels à la vie locale et commerciale. Il en est de même pour la mise en place des mesures spécifiques d'aide aux commerçants fortement impactés par les restrictions imposées par le contexte sanitaire.

L'urbanisme de Villeneuve me tient également très à cœur. Je souhaite m'investir pour un **développement qualitatif et écoresponsable** des futurs plans de quartiers et des nouvelles constructions. Des ateliers participatifs doivent être instaurés pour définir les lignes principales des projets urbanistiques. L'aménagement du territoire de notre commune doit se faire de façon harmonisée favorisant la qualité de vie et contribuer au « bien vivre ensemble ».

La collaboration et le soutien entre les associations, les sociétés locales et la commune doivent être renforcés. Un rapprochement doit être créé. Une plateforme virtuelle permettrait de **faciliter les synergies** et répertorier les diverses activités sportives, culturelles et sociales de Villeneuve. Forte de mon expérience professionnelle et associative, je pense pouvoir apporter certaines compétences au sein du collège municipal.

Villeneuve demain, c'est garantir des infrastructures sûres et défendre la vision d'une Municipalité à l'écoute de la population

Une de mes priorités sera la planification et la construction du **complexe scolaire et parascolaire**. Son emplacement prévu à la Tronchenaz obligera nos autorités à s'assurer que ce complexe soit bien intégré dans son environnement. Il faut une **réflexion globale des infrastructures** scolaires et sportives existantes et à construire. Il est important que les élèves puissent aller à l'école de manière sécurisée sans véhicule motorisé. Pour cela, il faut créer un parcours de mobilité douce performant et sûr à travers Villeneuve, avec une bonne connexion avec le réseau intercommunal.

Il est important, pour une **saine diversité des transports**, de garder voire d'augmenter les places de stationnements dans et à proximité du centre. En créant des places de parking sous-terrain, à la Poterlaz ou sous la place de l'Ouchettaz. Des sources de financement existent, que ce soient les mesures compensatoires lors de nouvelles constructions, ou des partenariats avec des fonds privés.

La municipalité et l'administration communale se doivent d'être à **l'écoute des citoyens** et de leurs préoccupations. Pour correspondre aux réalités, il faut une ouverture mensuelle des guichets de l'administration communale en fin de journée. Les Municipaux doivent se relayer et assurer une permanence régulière pour traiter les demandes de la population.

Pour une Municipalité compétente et complémentaire, votez la liste PLR compacte !

Des questions sur notre programme ? N'hésitez pas à nous contacter ! T. + 41 79 217 27 16